

un chef Catholique pour la conduite des vaisseaux et qu'il resterait lui-même en France. (1)

Cette ordonnance royale était plus qu'une simple disgrâce : elle équivalait, ni plus ni moins à une destitution.

Le sieur de la Balde le remplaça en effet dans le commandement de la flotte, et ce fut sur un des bâtiments de cette flotte qui appareilla de Dieppe le 15 avril 1626, que s'embarquèrent le P. Joseph Le Carron et Champlain, anxieux tous deux de revoir leur patrie adoptive après une absence prolongée de près de deux longues années.

Par une coïncidence assez remarquable, les P.P. Noyrot et de la Noue faisaient voile également pour la même destination, et le même jour, du même port de Dieppe, sur un frêle navire de quatre-vingt tonneaux qui s'appelait *l'Alouette*, et qu'ils avaient frétié du sieur de Caen moyennant trois mille cinq cents louis, somme assez considérable pour l'époque, puisque, quelques années auparavant, De Monts et Champlain avaient essayé, mais vainement, de vendre toute l'habitation de Québec pour ce prix.

La traversée fut longue et orageuse. Le 23 mai, rapporte Champlain, nous estimâmes une tourmente qui dura deux fois vingt-quatre heures, avec orage et tonnerre et une brume fort épaisse, qui fut cause que le petit vaisseau des Pères Jésuites, nommé *l'Alouette*, nous perdit de vue. (2)

Tandis que la flotte était ainsi ballottée sur l'immensité de l'océan et que le voyage se prolongeait outre mesure, les colons de Québec, dit M. l'abbé Faillon, se trouvaient en péril imminent de mourir de faim, car il ne leur restait plus que deux poignées de farine qu'ils réservaient pour ceux qui seraient malades. (3)

Les choses en vinrent à ce point que Du Pontgravé fit sortir du fort les bouches inutiles et les envoya en chaloupe à Gaspé et à l'Isle Percée, dans l'espoir de pouvoir les renvoyer en France sur quelque navire occupé de la traite.

Voilà, remarque Champlain, les risques que l'on court la plupart du temps d'abandonner l'habitation de Québec, ou de la mettre dans une nécessité telle qu'on mourrait de faim si les vaisseaux venaient à se perdre. C'est ce qui doit arriver si on ne le fournit de vivres pour deux ans, jusqu'à ce que la terre soit cultivée de manière à nourrir tous ceux qui seraient au pays ; mais cette avance ne se fait que pour une année. Ce n'est pas que souvent je ne représentasse les inconvénients qui en pourraient arriver, mais comme cette nécessité ne touche que ceux qui demeurent à Québec, l'on n'y a aucun égard, et ainsi le roi est très-mal servi, et il le sera toujours de la sorte, si l'on n'y apporte un bon règlement, et si on ne le fait exécuter. (4)

PAUL STEVENS.

(A continuer.)

LE DIVORCE

V

(Suite.)

L'idée fixe qui avait pris possession du cerveau d'Odile ne laissait plus de place à la réflexion et aux ménagements délicats : elle voulait savoir à tout prix, et ne craignait pas d'employer, pour arriver à son but, des moyens qu'en d'autres temps elle eût repoussés avec dégoût. A l'aide de ses complicités de bas étages qui s'établissent entre les domestiques et les maîtres en proie à de fortes passions, elle s'était procuré d'abord des renseignements sur les habitudes de Guido, puis enfin une double clé de son bureau. Elle voulait pénétrer dans ce lieu qui lui semblait imprégné des pensées et des secrets de son mari, elle espérait arriver ainsi à une certitude dont la seule image pourtant la faisait pâlir de colère et de douleur. Après quelques hésitations, un jour que M. Walmeire était à la campagne, elle entra dans ce cabinet, plus élégant, mais non moins redoutable que celui de la légende. Le cœur d'Odile palpitait violemment ; elle porta un regard trouble autour de la chambre : tout y était dans le même état qu'autrefois, alors qu'aux premiers jours de leur union elle venait surprendre son mari au milieu de ses travaux et le distrayait par ses caresses ; des aquarelles représentant des scènes de chasse et de sport ornaient les murs ; deux portraits en miniature du père et de la mère de Guido, morts depuis longtemps, étaient suspendus auprès du bureau, et entre eux il avait placé une photographie de Marguerite au berceau. Sur la table à écrire s'étaisaient des papiers, des livres, des registres, mêlés à de beaux bronzes et à quelques petits objets d'ornement, choisis avec goûts. Odile les examina tous, ils n'avaient rien de suspect, elle en connaissait l'origine ; les papiers qu'elle feuilleta d'une main tremblante étaient relatifs aux affaires de banque ; les tiroirs ne renfermaient que des lettres de commerce, classées avec soin, rien de mystérieux ni de romanesque dans ces paperasses, noires de chiffres : les devoirs de la profession et les souvenirs de la famille régnait seuls en ce lieu : cependant en surtant, en bouleversant jusqu'aux moindres feuillets, elle finit par découvrir une enveloppe en papier épais, glacé, entouré d'un fillet étroit bleu ; le cachet de cire, très-petit, portait ces deux lettres accusatrices : I. F. et l'adresse : *Monsieur Guido Walmeire, banquier, Gand*, était d'une écriture délicate et féminine. La lettre ne s'y trouvait pas, l'enveloppe était vide. A cette vue, Odile frémit ! Pour elle, dans la position où elle se trouvait, c'était là une preuve convaincante... elle chercha encore avec une espèce de furie la lettre absente, et, au moment où, les mains dans un fouillis de lettres, elle les examinait et les rejetait tour à tour, la porte s'ouvrit, Guido entra et s'élança vers elle. La colère était peinte sur son visage, et, saisissant le bras de sa femme :

“ Je vous y preuds donc, s'écria-t-il, au milieu de vos infâmes espionnages ! C'est ainsi que vous violez la paix, la sécurité du foyer ! Vous laissez ma patience, Odile !

— Et vous, vous fatiguez la mienne ! Vous abusez de ma crédulité, vous me trompez, Guido, et j'en ai la preuve ; voici une lettre qui vous dénonce.”

Elle lui tendit l'enveloppe, en désignant le chiffre

(1) M. l'abbé Faillon.

(2) Champlain.

(3) L'abbé Faillon.

(4) Champlain.